TRAMPOLINE

MODE D'EMPLOI DES QUALIFICATIONS OLYMPIQUES POUR RIO 2016

AUX JEUX OLYMPIQUES DE RIO	
COMPETITION FEMININE	16 gymnastes
COMPETITION MASCULINE	16 gymnastes

Age minimal requis : 18 ans au 31 décembre 2016.

Quota maximum par pays: 2 F / 2 M.

Deux compétitions sont qualificatives pour les Jeux: les Championnats du monde d'Odense du 26 au 29 novembre 2015 et l'Epreuve-test préolympique à Rio le 20 avril 2016. Le système de qualifications olympiques se base sur les résultats de ces deux compétitions, mais prend aussi en compte :

- la priorité donnée au Brésil en tant que pays hôte des Jeux, qui a le droit ainsi à un gymnaste au minimum (1 H ou 1 F)
- le principe d'universalité (au moins quatre continents doivent être représentés aux Jeux)
- une place sur invitation (1H ou 1F) de la commission tripartite olympique.

	F	**M**
CHAMPIONNATS DU MONDE 2015 ODENSE (26-29 NOVEMBRE)	8 places	8 places
EPREUVE-TEST PRÉOLYMPIQUE RIO (20 AVRIL 2016)	5 places	5 places

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ODENSE

Les huit finalistes des compétitions féminine et masculine décrochent automatiquement une place aux Jeux de Rio. Ces places ne sont pas nominatives, ce sont des quotas décernés à des nations.

Treize autres gymnastes (H/F) ont une seconde chance de qualification pour leur pays lors de l'**Epreuve-test préolympique** en avril 2016. Cette liste de 13 se base sur les résultats du tour de qualifications des Championnats du monde d'Odense, dans la limite de deux places par sexe par nation (2H/2F) et avec une place réservée au Brésil (H ou F) si le pays hôte des Jeux olympiques n'a pas obtenu de place autrement.

PARTICIPATION A L'EPREUVE-TEST PREOLYMPIQUE DE RIO

COMPETITION FEMININE	COMPETITION MASCULINE
13 gymnastes pas encore qualifiées	13 gymnastes pas encore qualifiés
les 3 médaillées des Mondiaux	les 3 médaillés des Mondiaux

Les médaillés des Mondiaux 2015 peuvent prendre part à cette Epreuve-test mais leurs résultats ne sont pas pris en compte dans le système de qualifications.

Les 5 premières du premier tour de l'épreuve féminine et les 5 premiers du premier tour de l'épreuve masculine décrochent une place aux Jeux de Rio pour leur nation, dans la limite d'une place par nation.

INVITATION

La commission tripartite, composée du Comité international olympique (CIO), de l'Association des comités olympiques nationaux (ACNO) et de l'Association des fédérations internationales de sports olympiques d'été (ASOIF), peut délivrer une invitation à une ou un gymnaste choisi (e) sur des critères spécifiques.

REPRESENTATION CONTINENTALE

Aux Jeux olympiques, au moins quatre continents doivent être représentés dans les compétitions féminine ou masculine.

Si cette représentation minimale n'est pas assurée à l'issue des deux étapes qualificatives, ni en tenant compte de l'invitation délivrée par la commission tripartite, une place aux Jeux olympiques de Rio est accordée à un (ou à une) gymnaste issu(e) d'un continent qui n'est pas représenté aux Jeux. Ce choix se base sur le classement du tour de qualification des Championnats du monde 2015.

A l'inverse, toute place encore disponible au terme du système de qualification est attribuée à le ou la gymnaste le ou la mieux placée du premier tour de l'Epreuve-test.